



# SERVICE AUX PARTICULIERS

## FICHE INSCRIPTION JEUNE

N°

 *1ère inscription* *Renouvellement*

### COORDONNÉES

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

QUARTIER : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

SITUATION ACTUELLE :

 Lycéen-ne Étudiant-e Salarié-e Retraité -e

### RESPONSABLE LÉGAL (POUR LES MINEURS)

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE (si différente) : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

*Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à s'inscrire au « Service aux particuliers ». J'approuve également que l'esc@le et la commune ne sont pas tenues responsables en cas de litige entre la famille et mon enfant.*

Fait à

le

Signature

 Gardes d'animaux     Chez le particulier     Chez le jeune
 Chats Poissons Chiens Rongeurs Tortues Oiseaux Autre animal (précisez) : \_\_\_\_\_ Arrosage des plantes Jardinage Relève du courrier Courses Petits travaux (précisez) : \_\_\_\_\_ Séniors : compagnie, courses... Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

L'esc@le





# CHARTRE

L'esc@le, dans le cadre de ses missions d'information et d'aide aux jeunes, propose une mise en relation « Service aux particuliers » entre les jeunes sévriens à partir de 16 ans et les particuliers.

- Article 1 :** L'esc@le et la commune se dégagent de toute responsabilité en cas de litiges. Tout litige se règle directement entre les deux parties, soit entre « les particuliers » et les « jeunes ».
- Article 2 :** Les jeunes de moins de 18 ans doivent obtenir une autorisation parentale.
- Article 3 :** Basé sur un principe de confiance réciproque, ce service n'inclut aucune vérification des compétences mises en avant.
- Article 4 :** L'esc@le facilite la mise en relation entre demandeur et chercheur mais ne garantit pas la réussite de la recherche.
- Article 5 :** La décision du taux horaire reste une négociation entre les deux parties.
- Article 6 :** Il appartient autant à l'employé qu'à l'employeur de se conformer à toutes les dispositions relatives au code du travail, charges sociales ou fiscales selon la réglementation en vigueur.
- Article 7 :** L'inscription au service est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Les particuliers et les jeunes sont tenus de nous informer de leur recherche pour une meilleure gestion du service. **Sans réponse de votre part aux mises à jour effectuées par l'esc@le, votre annonce sera supprimée.**
- Article 8 :** L'esc@le se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une inscription au service.

Conformément aux obligations du RGPD, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dont la responsabilité incombe à Monsieur le Maire.

J'ai pris connaissance que ces informations sont enregistrées dans un fichier par le personnel de l'esc@le qui ne traitera et n'utilisera mes données que pour me contacter, assurer le suivi du Service et communiquer mes coordonnées aux personnes inscrites au Service. Elles ne seront conservées dans notre base active que pendant la durée du traitement et au plus pour une durée de 5 ans.

J'accepte de recevoir par  SMS  Mail les différentes informations sur l'actualité de l'esc@le.

*Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et dans la mesure où cela est compatible avec l'activité de traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur présentation d'un motif légitime, de limitation, de portabilité, d'effacement, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant votre demande au délégué à la protection des données par voie postale à l'adresse Mairie de Sèvres – Service X – 54 Grande rue – 92310 Sèvres ou par courriel à l'adresse [dpo@ville-sevres.fr](mailto:dpo@ville-sevres.fr) en joignant un justificatif de votre pièce d'identité.*

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature (Mention « Lu et Approuvé »)

